

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 6 juillet 2018

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

Séance des 2, 3, 4 et 5 juillet 2018

**2018 DAC 526** Subvention (6.500 euros) et convention avec l'association Les Amis du Maitron (Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français).

**Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 19 juin 2018, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention d'investissement et la signature d'une convention avec l'association Les Amis du Maitron (Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français) ;

Vu l'avis du Conseil du 4e arrondissement, en date du 18 juin 2018 ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'investissement de 6.500 euros est attribuée à l'association Les Amis du Maitron (Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français), 9 rue Malher (4e). 2018-07443 / 157441.

Article 2 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer avec l'association Les Amis du Maitron (Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français) la convention pluriannuelle jointe au présent projet.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, nature 20421, rubrique 3121, AP 18-03870, sous réserve de la décision de financement.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**